

Compte rendu de la Réunion de Conseil Municipal du 27 juin 2008

Etaient présents : MM. THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON DELAUNAY GRAND LEBRETON TRETON Mmes ADMA BOUJU

Absents excusés : Mmes FOUBERT LBOUC MM. GUILLOUARD PICHEREAU RINGUENET-PECATE.

- Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

a) Les membres du Conseil Municipal acceptent le principe de versement d'une indemnité de conseil au Receveur municipal,

b) Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour le remplacement de la Secrétaire de Mairie pendant une partie de ses congés

M. le Maire est autorisé à signer une convention avec le C.D.G 53,

c) Remplacement de l'Agent de l'Agence Postale Communale pendant ses vacances d'été

M. le Maire est autorisé à signer un contrat avec Mme Valérie SURPLY pour le remplacement qu'elle effectuera à la Poste pendant les vacances d'Eté et à rémunérer celle-ci au prorata du temps accompli

- Délibération pour modification acte échange de 2002 (échange EDMOND/COMMUNE) et autorisation à M. le Maire pour signer l'acte d'achat chez Me Baudrant,

M. le Maire est chargé de faire modifier, par la SCP MEUROT/GAGNARD un acte notarié de 2002 (échange Commune/Edmond) où une erreur de n° de cadastre s'était glissée. Par ailleurs M. le Maire est autorisé à signer l'acte d'achat des 2 parcelles contiguës au cimetière chez Me Claudie BAUDRANT, notaire à Carrouges.

- Versement éventuel d'une indemnité au stagiaire Espaces Verts de l'EREA,

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de verser, au jeune Yohan BOURDIN (scolarisé à l'EREA de La Ferté-Macé), une indemnité de 150 € pour les 3 semaines ½ de stage qu'il a effectué au service des espaces verts.

- Mise en place d'une indemnité de lavage des torchons de la cantine et des peluches...de la classe de maternelle,

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de mettre en place une indemnité dite de « Lavage de Torchons » qui sera versée à Mme Odile CARDIN, aide maternelle de l'Ecole Publique, qui lave sur son temps personnel et avec sa propre machine à laver les torchons de la cantine, les serviettes, vêtements de poupées et jouets de la Maternelle. Cette indemnité annuelle fixé à 300 € sera versée en 2 fois. Il est précisé que si un jour la commune achète un lave-linge cette indemnité sera caduque.

- Echange avec les Services de l'Equipement pour la création éventuelle d'un document d'urbanisme pour la commune (carte communale),

Deux représentants des services de l'Equipement sont venus présenter aux membres du Conseil Municipal les différents documents d'urbanismes existants dont la commune pourrait se doter, et, notamment la Carte Communale. Le Conseil Municipal décidera prochainement de la suite à donner à ce projet.

- Achat éventuel en 2009 d'un tracteur tondeuse (principalement pour le terrain de football),

Des devis pour un équipement professionnel seront demandés.

- **Compte rendu de la réunion du 18 juin pour l'aménagement des abords de la Mairie,**

M. le Maire a présenté aux membres du Conseil Municipal les 3 propositions faites par les services de la D.D.E. quant à l'aménagement des abords de la Mairie (côté cour) et de l'accès aux personnes à mobilité réduite. D'ores et déjà la proposition n°2 semble privilégiée (quelques modifications seront à apporter). Les services de l'Équipement fourniront prochainement un estimatif.

- **Conseil de l'école publique**

Mme Virginie BOUJU, déléguée au Conseil d'École a donné le compte rendu de la réunion du 20 juin 2008 à laquelle elle a participé avec M. Le Maire et Mme Carole FOUBERT.

- **Réflexion pour la mise en place d'un règlement du Service des Eaux,**

Une ébauche de projet de règlement a été remise aux Conseillers Municipaux pour étude. Ceux-ci réfléchiront également aux différents tarifs que le Service des Eaux pourrait mettre en place (déplacement de compteur, remplacement de compteur gelé ou cassé, forfait horaire pour facturation des frais de personnel...)

Fait à Lignières-Orgères, le 30 juin 2008

Le Maire,
Jean-Luc THOMAS